



BEMAC : Concepteur, fabricant et installateur de systèmes de détection incendie



Plus de précisions avec **Thierry Jongen**, Directeur Général et **Francis Gérard**, Directeur commercial du groupe BEMAC

Créée en 1973, la société BEMAC est un concepteur, fabricant et installateur belge de systèmes de détection incendie. Assurer la sécurité d'un bâtiment par la détection incendie est la raison d'être de BEMAC. Sa longue expérience dans ce domaine lui permet de conseiller et d'informer ses clients, notamment les établissements hospitaliers, sur le choix de solutions fiables et performantes.

Aujourd'hui, BEMAC conçoit, fabrique et installe les systèmes de détection les plus performants mais en assure également la maintenance. Cette prise en charge totale est rassurante pour ses clients qui lui font confiance. Chaque mission confiée à BEMAC nécessite l'implication totale de tous ses services avec un interlocuteur privilégié.

Par ailleurs, BEMAC s'adapte à l'évolution de l'infrastructure de ses clients. Son service R&D conçoit des systèmes évolutifs et compatibles avec d'anciennes installations, assurant ainsi une sécurité maximale et une économie certaine pour ses clients.

La société BEMAC...

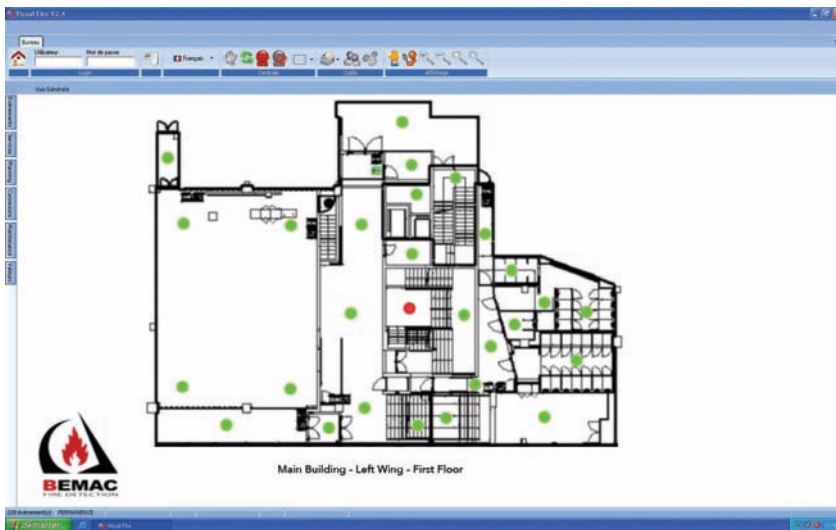
BEMAC est une entreprise familiale créée en 1973 par Paul Rousseau, dont le fils, Philippe Rousseau, est actuellement administrateur du groupe. Son activité principale était initialement la vente d'exutoires de fumée avec fusible. En 1974, BEMAC s'est tourné vers la détection incendie, domaine dans lequel elle se forge rapidement une solide réputation. L'équipe s'est alors agrandie d'un membre supplémentaire chaque année, jusqu'en 1986 et le déménagement des installations au parc industriel d'Alleur. Aujourd'hui, BEMAC emploie 44 salariés.

Comment la société BEMAC est-elle organisée ?

Notre organisation est basée sur la définition de différentes cellules. Tout d'abord, les trois cellules techniques pour assurer l'activité sur la province de Liège, l'ensemble de la Wallonie ainsi que Bruxelles et la Flandre. Nous disposons également d'une cellule commerciale, mais également d'une cellule administrative et d'un service recherche et développement qui élabore nos centraux. Enfin, notre cellule logistique est chargée de l'approvisionnement, de la production et de l'expédition de nos produits.



Une gamme complète en détection incendie et extinction.



Visual Fire



BEM 360



SmartLine



Diana 3

Quels types de solutions et de services proposez-vous aux établissements de santé ?

Nous pouvons fournir aux établissements de santé une étude adaptée à leurs besoins, en fonction de leur organisation, des normes et des exigences spécifiques des services régionaux d'incendie. En tant que fabricant de solution de sécurité incendie, nous pouvons adapter nos centraux et notre programmation en fonction de leurs attentes. Cela fait de BEMAC l'un des rares fabricants de centraux en Belgique doté d'une si grande flexibilité dans la mise au point de ses solutions. Ces compétences nous permettent, par exemple, d'adapter nos solutions à divers autres centraux, y compris les solutions de nos concurrents, afin d'homogénéiser le réseau de sécurité incendie de différents établissements hospitaliers qui souhaiteraient fusionner.

Quel est le contexte réglementaire autour des systèmes de détection incendie en Belgique ?

La norme NBN S21100 est, jusqu'à présent, la référence nationale en matière de sécurité incendie. Ce contexte n'a plus évolué depuis plusieurs années, mais cela pourrait bientôt changer. Cette norme vit peut-être ses derniers jours car une nouvelle note technique est en préparation et devrait inclure les nouvelles technologies de détection. Nous devons également respecter les impositions locales demandées par les pompiers car, en Belgique, ces derniers peuvent exiger une norme supérieure à la réglementation en vigueur.

Comment allez-vous procéder pour vous adapter à ces nouveaux règlements ?

Nous faisons partie des comités qui élaborent ces règlements. Nous sommes donc directement renseignés sur les modifications futures, ce qui nous permet d'adapter nos centraux avant même que les normes ne soient officiellement adoptées.

Quels sont les enjeux de la détection incendie dans le secteur de la santé ?

Mise à part l'industrie, l'hospitalier est le secteur qui dispose des bâtiments les plus importants. Cela implique une grande quantité de matériel et des actions annuelles d'entretien relativement lourdes. De plus, ces bâtiments sont en constante évolution, il faut donc régulièrement opérer des réajustements en matière de détection incendie.

Comment se déroulent vos collaborations avec les établissements hospitaliers ?

En règle générale, nous collaborons en relation directe avec le responsable de la sécurité ou le directeur technique de l'établissement. Lors d'importantes opérations, des soumissions les obligent à faire appel à des installateurs électriciens. Mis à part cela, nos collaborations sont toujours efficaces et nos partenaires sont très motivés pour faire appel à BEMAC. Notre grande souplesse en matière de programmation et de développement de solutions nous permet de répondre avec exactitude à leurs exigences et leurs besoins, notamment lorsqu'ils désirent un matériel spécifique. Les responsables techniques de ces établissements hospitaliers savent que BEMAC leur apportera entière satisfaction, aussi

bien en matière d'installation de solutions que de leur maintenance. Nous nous faisons un devoir d'entretenir nos installations par des visites et des tests réguliers, tout en respectant les impératifs hospitaliers et la vie de l'établissement. Enfin, nous élaborons nos centraux pour les rendre facilement utilisables par le plus grand nombre. Les solutions de détection incendie sont souvent placées dans des zones en permanence occupées comme la réception, le secrétariat ou le central téléphonique de l'hôpital. De ce fait, nos solutions doivent pouvoir être utilisées par d'autres personnes que des ingénieurs et techniciens spécialisés dans le domaine, contrairement à certaines solutions sur le marché parfois d'une grande complexité.

Quelles sont les perspectives d'évolution pour BEMAC dans les années à venir ?

Nous pensons évoluer en augmentant notre service technique et notre part de marché. En ce qui concerne le secteur hospitalier, nous sommes largement tributaires des investissements publics. Si les investisseurs de ce secteur n'octroient pas les budgets nécessaires aux établissements de santé publics, cela impactera fortement notre activité sur ce marché. D'autre part, BEMAC est dans sa quarantième année. Cette longévité nous a permis de nous développer largement sur la Wallonie, mais également sur Bruxelles depuis une dizaine d'années. Nous devons aujourd'hui nous affirmer en Flandre, où nous ne sommes pas suffisamment présents, malgré que nous disposions de l'infrastructure et du personnel néerlandophone nécessaire. Enfin, nous aborderons inévitablement une exportation de nos solutions en composant avec les obstacles que représentent les nombreuses réglementations en matière de détection incendie, propres à chaque pays. Cette approche est certes complexe, mais une présence sur ce marché serait un atout significatif pour BEMAC. De part leur qualité, nos produits nous semblent parfaitement exportables !

**Avenue du Progrès, 28
4432 ALLEUR**

Tel : +32.4.239.77.11

Fax : +32.4.239.77.99

www.bemac.be

info@bemac.be



Mechelsesteenweg 277

1800 VILVOORDE

Tel : +32.2.254.85.69

Fax : +32.2.751.91.88